

- Eclairage : 1) passage piétons de l'avenue de la Division Leclerc à hauteur du 62, cela concerne le département. 2) devant la dalle du marché faible visibilité à cause d'un buisson mal taillé à voir avec la ville. 3) aménagement du carrefour du Crous, suite à réunion, décision de pose de potelets.
- Bureau de poste : rester vigilant et demander la possibilité d'avoir au distributeur de billets des billets de 10€ et 20€, il arrive fréquemment qu'il n'y a que la distribution de billets de 50€.

4) Nouvelles questions :

- Cabinet médical au carrefour des Poulets, les locaux sont toujours vides ? Locaux propriété de G20.
- Les rampes du parc du 32 Belgrand ont été refaites mais de nouveau sont impraticables, à revoir ?
- Rue F. Rude devant l'école malgré la signalisation du passage pour piétons, pas de ralentissement des voitures.
- Sur les abris de bus : est-il envisagé des panneaux permettant d'afficher les horaires de passages ?
- Envisage-t-on un abri aux arrêts de la Valouette ?
- Rue du Moulin de Cachan, problème concernant le stationnement des voitures.
- La sécurisation des sites et de points stratégiques dans Cachan ? Prévisions d'étude et réunion pour une mise en place d'implantation de vidéo-surveillance.
- Demande de tailler le buisson rue F. Rude à la sortie de la rue Ange Rubaud afin d'avoir de la visibilité.

5) Compte- rendu de la visite du quartier avec la Commission Habitat Cadre de vie.

- Cette commission regroupant les copropriétés, les associations de locataires, les comités de quartiers avec des élus et des services de la ville, permet de voir directement sur le terrain les problématiques et de mettre en place directement certains travaux faisables immédiatement.

6) Bilan des actions entreprises grâce à la participation des habitants du comité de quartier

- Cf. fiche annexe

7) Ecole : rentrée 2018, fermetures/ouvertures de classes à Cachan

- Grandes mobilisations : des enseignants, FCPE, Mairie et habitants. Ecoles concernées : 1 fermeture à Paul Doumer, 2 fermetures à Carnot et 2 non-ouvertures à Belle-Image.

Pour votre information !

La diffusion des comptes rendus papier va s'arrêter

Si vous souhaitez continuer à les recevoir, nous vous proposons de nous communiquer votre adresse e-mail. Ainsi, nous ne manquerons pas de vous envoyer les comptes rendus et les invitations pour venir assister à votre Comité de quartier.

Pour rappel : les comptes rendus sont également accessibles sur la page dédiée au comité de quartier du site de la ville : <http://www.ville-cachan.fr/cachan-citoyenne/comite-de-quartier/275-quartier-laplaine>
